

Paris, le 20 novembre 2013.

Manuel VALLS
Ministre de l'Intérieur

Référence : PM/TK/143/13
Objet : Préavis de grève illimitée

Monsieur le Ministre,

Les intentions formulées dans votre courrier du 8 novembre dernier ne répondent pas aux revendications portées par le SNICA-FO. Par conséquent, une large majorité d'Inspecteurs et Délégués du Permis de Conduire et de la Sécurité Routière cessait le travail le jeudi 14 novembre 2013.

Aux malaises et inquiétudes exprimés en cette journée s'ajoutent, à présent, les dangers que constituent les propositions retenues par le groupe de travail du CNSR.

Les pistes avancées corroborent d'ailleurs le projet de baisse de nos effectifs. La suppression de la mission « ETG », présentée comme une « mesure d'urgence », et l'externalisation, voire la privatisation de nos missions listées dans les mesures « structurelles » en sont les exemples les plus criants.

Face à ces attaques sans précédent de nos statuts, missions et conditions de travail, je me vois dans l'obligation de déposer un nouveau préavis de grève, pour une durée illimitée, à compter du jeudi 28 novembre 2013. Il concerne les Inspecteurs et Délégués du permis de conduire et de la sécurité routière, fonctionnaires et contractuels.

Nous revendiquons :

- ✓ Le maintien de toutes les missions des IPCSR et DPCSR
- ✓ Le recrutement d'IPCSR et de DPCSR en nombre suffisant pour assurer l'ensemble des missions dans des conditions satisfaisantes pour les personnels et les usagers
- ✓ La sécurisation de l'ensemble de nos droits et acquis dans le cadre du transfert
- ✓ La revalorisation immédiate du régime indemnitaire des Inspecteurs et Délégués, fonctionnaires et contractuels.

Le dépôt d'un préavis de grève illimité révèle le caractère crucial des revendications portées, comme les motivations et convictions des agents. Je reste à votre disposition si vous souhaitez me rencontrer.

Comptant sur votre implication personnelle dans ce dossier, je vous prie de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de ma haute considération.

signé

Pascale MASET
Secrétaire Générale

Copie : Jean-Marc AYRAULT, Premier Ministre
Marylise LEBRANCHU, Ministre de la Fonction publique